



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – trois, le 07 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 28 février 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emile BUCH, Maire.

Présents : Emile BUCH, Valérie CHALLON, Michel JEANNIN, Michel MARTOIA, Patrick GUIGNIER, Valérie ESCOFFIER, Michel PLEUCHOT, Lucie BALMET, Marijane GEISSLER, Dominique PICAVEZ, Frédéric MAUGIRON, Philippe LUYAT

Excusés : Nathalie COLONEL, pouvoir donné à Michel JEANNIN - Elodie JODAR, pouvoir donné à Valérie CHALLON - Sandrine BOSCARO, pouvoir donné à Frédéric MAUGIRON

*Nombre de suffrages exprimés : 15                      Pour : 13      Contre : 0      Abstention : 2*

### **Délibération n° D\_07\_07032023**

#### **07. Budget de la commune : Affectation des comptes de résultat 2022**

Après avoir examiné le compte administratif 2022 de la commune, statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif de la commune fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 165 933.22 €
- Un déficit de fonctionnement de 0.00 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,**

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	72 254,35 €
<b>B Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	93 678,97 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	165 933,32 €
<b>D Solde d'exécution d'investissement</b>	-116 434,34 €
<b>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</b>	39 010,90 €
<b>Besoin de financement F</b>	=D+E -77 423,44 €
<b>AFFECTATION = C</b>	=G +H 165 933,32 €
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F	77 423,44 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	88 509,88 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	0,00 €

Le Maire,  
Emile BUCH

*Certifiée exécutoire compte tenu  
de la transmission à la Préfecture  
et de la publication sur le site internet  
de la commune [www.susville.fr](http://www.susville.fr)  
le 09 mars 2023.  
Le Maire, Emile BUCH.*

